

n° OLT	Objectifs à Long Terme	n° OO	Objectifs Opérationnels	Résultats attendus
1	Mettre en œuvre une stratégie de gestion de la flore exotique envahissante adaptée aux espèces recensées et au territoire	1.1	Traiter les foyers des espèces ayant un impact sanitaire sur les populations	Les espèces ciblées ne sont plus présentes sur le territoire de la CCPMB
		1.2	Traiter les foyers installés dans des zones sensibles d'un point de vue écologique	Les foyers dans les réserves naturelles et zones humides, ainsi que dans un périmètre de 50 mètres autour de ces zones sensibles voient leurs surfaces ou leurs densités réduites
		1.3	Réduire et maintenir la dispersion des espèces présentes le long des cours d'eau secondaires	Les foyers à moins de 20m d'un cours d'eau secondaire, dans des zones amont, encore peu colonisées voient leurs surfaces ou leurs densités réduites
		1.4	Surveiller les espèces exotiques déjà présentes sur le territoire et veiller à l'introduction de nouvelles espèces	Une surveillance accrue est mise en place sur le territoire afin de détecter des foyers "sauvages" d'espèces exotiques ou de nouveaux foyers d'espèces exotiques envahissantes
2	Améliorer les modalités de gestion des déchets liés au traitement des espèces exotiques envahissantes	2.1	Mettre en place des filières de valorisation des déchets verts et notamment des rémanents d'espèces exotiques envahissantes	Au moins une filière de valorisation (compostage ou méthanisation) est créée sur le territoire de la CCPMB
		2.2	Améliorer la capacité de traitement des déchets verts sur le territoire	La capacité de traitement de l'unité de valorisation énergétique du SITOM est augmentée pour répondre aux besoins de traitement des rémanents de plantes exotiques envahissantes
3	Communiquer et diffuser les connaissances sur les espèces exotiques envahissantes : reconnaissances, méthodes de lutte, bonnes pratiques	3.1	Rédiger et mettre en œuvre un plan de sensibilisation à l'échelle de la CCPMB	Un plan de sensibilisation est rédigé puis mis en œuvre
		3.2	Proposer des chantiers participatifs de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	Plusieurs journées de chantiers participatifs sont réalisées. Les participants sont sensibilisés à la problématique des espèces exotiques envahissantes.
		3.3	Former et sensibiliser les habitants et les professionnels des secteurs des espaces verts, du BTP et des transports	Les habitants, le personnel public et privé en charge de la gestion des espaces verts, des routes et des sentiers de randonnées est formé à la reconnaissance et à la gestion des espèces exotiques envahissantes
4	Assurer une gouvernance partagée permettant la mise en œuvre d'actions concrètes et efficaces	4.1	Organiser la gestion administrative en coordonnant les actions et en établissant des bilans annuels	Les actions sont mises en œuvre, les évaluations annuelles sont rédigées et transmises au comité de pilotage. Une communication thématique est instaurée avec les différents acteurs (syndicat de bassin, communes, communautés de communes à proximité) Le plan de gestion est renouvelé
		4.2	Rédiger une chartre des bonnes pratiques pour la gestion des espèces exotiques envahissantes sur les chantiers publics	Les chantiers publics ne sont pas à l'origine de nouveaux foyers ou de dispersion des espèces exotiques envahissantes